

[Rapport du Défenseur des droits : "L'accès à la santé des enfants pris en charge au titre de la protection de l'enfance : accès aux soins et sens du soin" \[1\]](#)

Malgré les travaux récents, la préoccupation croissante et l'ancrage historique relatifs aux soins des enfants protégés, chercheurs et acteurs des champs sociaux, éducatifs et sanitaires ne disposent pas d'informations et de connaissances établies sur cette question. Dans quelle mesure ce manque d'informations ne cache-t-il pas une réalité aux conséquences directes sur le développement de l'enfant ? C'est à partir de cette question générale, que s'ancore cette recherche qualitative sur l'accès au soin des enfants sous mesure de protection (ASE et PJJ). Cette problématique représente un enjeu complexe notamment au regard de la population concernée, de la multitude d'acteurs mobilisés et de la diversité de fonctionnements institutionnels.

[En savoir plus](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/rapport-du-d%C3%A9fenseur-des-droits->

[l%E2%80%99acc%C3%A8s-%C3%A0-la-sant%C3%A9-des-enfants-pris-en-charge-au-titre-de-la](#)

[2] http://infomie.net/IMG/pdf/rapport_ddd.pdf